

QUESTION ORALE DE MME. DELPHINE CHABBERT, DÉPUTÉE DU GROUPE SOCIALISTE

À MADAME BARBARE TRACHTE, MINISTRE-PRESIDENTE DU COLLEGE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANCAISE (COCOF), CHARGÉE DE LA PROMOTION DE LA SANTE, DE LA FAMILLE, DU BUDGET ET DE LA FONCTION PUBLIQUE.

Concernant « ~~Quelles sont~~ **les pistes pour lutter contre les VGO** »

Madame la Ministre,

Un colloque a eu lieu le 27 novembre 2023 sur les violences gynécologiques et obstétricales à l'Université des femmes. Je rappelle ici la définition de l'IRASF qui considère que ces violences sont « *un ensemble de gestes, de paroles et d'actes médicaux qui vont toucher à l'intégrité physique et mentale des femmes* ».

Le Conseil des femmes francophones de Belgique en partenariat avec Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes ont présenté lors de ce colloque l'étude menée pour lutter contre les VGO et le lancement des campagnes de sensibilisation à destination du grand public et des professionnels de la santé.

Il est essentiel de dénoncer ces violences puisque les impacts de ces actes violents sont lourds : certaines femmes ne se soignent plus et donc ne se dépistent plus, ce qui peut développer des pathologies en santé mentale et/ou du stress post-traumatique.

Mes questions sont les suivantes :

- Vous avez financé la recherche et le colloque dans le cadre du projet « étude et campagne de sensibilisation pour lutter contre les violences gynécologiques et obstétricales » ; ce dont nous vous félicitons. Madame la Ministre, avez-vous dégagé des financements complémentaires pour donner suite à ce projet et pour développer quels types de mesures ?
- Y a-t-il d'autres projets ou initiatives que vous soutenez qui luttent contre les violences gynécologiques et obstétricales ? dans l'affirmative, quelle est la nature de ces projets ?



PARLEMENT
BRUXELLOIS

- Y a-t-il des recommandations présentées lors de cette journée qui ont retenu votre attention ?
- ~~Quels engagements allez-vous prendre dans la lutte contre les violences gynécologiques et obstétricales ?~~
- Quel rôle jouent les Centres de planning dans cette lutte contre les VGO et prise en charge des victimes ?
- Une collecte de données sur les VGO en région bruxelloise est-elle prévue ?
- Enfin, de nombreuses femmes développent des pathologies en santé mentale à la suite de ces VGO, y a-t-il des actions prévues pour orienter ces patientes vers des prestataires de soins spécialisés en santé mentale ?

Madame la Ministre, je vous remercie pour vos réponses.

Je vous remercie pour vos réponses, Madame la Ministre-Présidente.

Delphine CHABBERT
Députée